



RéCAPituLons

AFFECTATIONS LOCALES
au 1^{er} septembre 2021
Catégories A - B - C

RÉUNION D'INFORMATION DIRECTION DRFIP44 & SYNDICATS SUR LES MOUVEMENTS LOCAUX AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021

Cette réunion d'information tenue en visio, le 4 juin, était pilotée par Thierry Geoffray et Sylvie Eriau.

Participaient pour la CGT : Franck Mainguy et Patrice Martin.

RAPPEL DU CONTEXTE

Suite à la loi de Transformation de la Fonction Publique d'août 2019, il n'y a plus de CAP de mutations. Les mouvements définitifs sont publiés directement sur Ulysse (national puis local).

Reste la possibilité, pour les représentant·es syndicaux, d'attirer l'attention de la Direction sur certaines situations particulières sans toutefois déroger, en ce qui nous concerne, aux règles en vigueur : mouvement réalisé à l'ancienneté administrative (sauf postes au choix) mais possible « intérêt de l'agent·e ou du service ».

Préalablement à la tenue de la réunion, la Direction nous avait adressé le 3 juin :

- le **TAGERFIP** (recensement par structures/services des emplois implantés par catégorie)

- Les **arrivées de l'extérieur** à positionner
11 A
36 B
8 C

- la liste nominative des **départs en retraite**
En 2021
8 A+ (dont 7 IDIV FC)
2A
53 B
28 C
3 géo

En 2022 - 1^{er} semestre (en attente)
8 A+ (dont 8 IDIV FC)
1 B

- **stagiaires** à positionner
40 C

- la liste des **emplois vacants** avant mouvement :
12 A
114 B
119 C

- la situation actuelle des **ALD** y compris ALD suite Nouveau Réseau de Proximité)
8 A
46 B
50 C

ÉLÉMENTS CHIFFRÉS CONCERNANT LES FICHES DE VŒUX

	Nature demande	Mouvement interne	Mouvement externe
Mouvement A	Priorité NRP	3	/
	Priorité suppressions de postes	5	/
	Priorité rapprochement familial	5	7
	Convenances personnelles	20	/
	Sans priorité	/	2
Mouvement B	Priorité NRP	31	/
	Priorité suppressions de postes	2	/
	Priorité rapprochement familial	8	5
	Convenances personnelles	27	/
	Sans priorité	/	22
Mouvement C	Priorité NRP	29	/
	Priorité suppressions de postes	/	/
	Priorité rapprochement familial	2	1
	Convenances personnelles	15	/
	Sans priorité	/	7
Total fiches de vœux		147 dont 33 A 68 B 46 C	44 dont 9 A 27 B 8 C

RÉALISATION DU MOUVEMENT

1/ Élaboration du mouvement interne avec déclinaison des priorités

- handicap
- ALD/NRP (Nouveau Réseau de Proximité)
- agents dont le poste est supprimé
- rapprochement familial (peu de refus sauf quand si conjoint.e exerce dans le 49 ou le 56 ou les deux exercent dans la même commune)
- convenances personnelles

2/ Élaboration du mouvement externe

- priorité pour rapprochement familial
- sans priorité

Précisions concernant les promotions

- Promu.es C en B par liste d'aptitude et CIS = mouvement interne
- Promu.es B en A par liste d'aptitude et examen pro A = mouvement externe

Précisions concernant la prise en compte des départs en retraite

31 décembre de l'année du mouvement pour les C (car arrivées de stagiaires)
1^{er} mars année N+1 pour les B et les A

Le référentiel des postes dans ALOA

ne distingue toujours pas l'AJV du SIP Nantes Nord ni le PELP du SIE Nantes Est. Il convient toujours de mentionner le souhait éventuel pour l'AJV ou le PELP dans le bloc-notes de l'application.

Précisions concernant les détachements

La Direction a demandé aux personnes détachées de faire une fiche de vœux pour le service dans lequel elles exercent, ce qui ne garantit toutefois pas une affectation dans ce service (agent-e primé-e ou pas de vacance).

Toutes les personnes concernées ont donc fait une demande (3A 3B 1C au 1/09/2020).

La CGT Finances Publiques REVENDIQUE :

- ☛ Le retour des CAP, seule instance permettant une réelle transparence sur la confection des mouvements réalisés par l'administration et seul espace de défense pour les agent.e.s dans un cadre individuel et collectif ;
- ☛ La suppression des délais de séjour ;
- ☛ Une règle d'affectation à l'ancienneté administrative, dite du 1 sur 2, permettant d'allier priorité et convenance personnelle ;
- ☛ Une affectation la plus fine possible à la commune et à la spécialité dès le mouvement national ;
- ☛ Pas d'affectation sur la base du profil, l'administration doit assurer la formation professionnelle des agent.e.s pour leur permettre d'assurer leur mission ;
- ☛ Affecter les agent.e.s dans les départements où il y a des vacances d'emplois ;
- ☛ En urgence, l'appel de toutes les listes complémentaires A, B, C pour combler les sous effectifs dans les directions ;
- ☛ L'arrêt des suppressions de postes ;
- ☛ Un recrutement des personnels de catégorie A, B, C à la DGFIP sur la base d'un concours national pour permettre une équité de traitement entre les citoyen.ne.s sur l'ensemble du territoire pour accéder à notre administration ;
- ☛ L'arrêt des externalisations et de la contractualisation.

PUBLICATION DU MOUVEMENT

La Direction nous a indiqué : « **sans engagement, nous espérons sortir les mouvements pour la fin de la semaine prochaine** (donc la semaine dernière) ou

à défaut au moins un mouvement en milieu de semaine mais sans engagement ».

Le souhait de la Direction a été réalisé pour les mouvements B et C qui ont été publiés le 10 juin sur Ulysse 44. Les

mouvements A et stagiaire C ont été publiés le 15 juin.

COMMUNICATION DES NOTES ET MOUVEMENTS

Nous avons jugé tardif (3 mai) l'envoi des notes individuelles aux agent-es dont le poste est supprimé et qui étaient dans l'obligation de faire une fiche de vœux. La Direction ne partage pas notre point de vue, considérant qu'il est préférable d'attendre la communication des mouvements nationaux.

La CGT a demandé à ce que les notes départementales et les documents relatifs aux mouvements (difficilement accessibles) et les mouvements soient publiés de façon très lisible sur la première page d'Ulysse 44. Il en a été pris acte.

Dès sortie des 3 mouvements, une analyse sera faite malgré le fait qu'il n'y

ait plus de CAP locale. **La CGT a dénoncé à nouveau cette suppression de beaucoup de CAP, évolution qui s'accroît de manière radicale en 2022** même si, à notre grande surprise les pilotes de la réunion nous ont communiqué beaucoup d'informations et de précisions particulièrement utiles.

En marge de la réunion, la CGT a demandé si la Direction disposait d'informations sur la publication des tableaux d'avancement 2021 (effet au 1/01/2021). Une note DG serait arrivée. Des informations devraient suivre.

Vos élu-es Cgt

Catégorie A

Franck MAINGUY (02 51 12 81 87)
François BARILLOT (02 51 12 81 88)

Catégorie B

Béatrice CHIRON-SAÏCH
Marielle ARTEAUD (02 51 12 80 98)
François BAUDOIN (02 51 12 88 38)
Patrice MARTIN (02 51 12 81 85)

Catégorie C

Eléonore CORBISEZ (02 40 00 44 91)
Christophe PAGNIER (02 40 00 44 20)
Flore VIDEMANN (02 51 12 88 71)



Contactez la CGT

- ▶ CGT Finances Publiques, 2 rue du Général Marguerite 44000 Nantes
- ▶ Téléphone : 02 51 12 87 08
- ▶ Courriel : cgt.dr44@dgfip.finances.gouv.fr
- ▶ Internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/44/>